Mission Agrobiosciences

Dépouillement de l'enquête Internet sur l'accompagnement du renforcement de la population d'ours bruns des Pyrénées

(mars – avril 2005)

Dépouillement réalisé par la Mission d'Animation des Agrobiosciences Site de la Mission Agrobiosciences : www.agrobiosciences.org

Caractéristiques statistiques des réponses

1. par parité hommes femmes				
	Connexions	Réponses exploitables (*)		
Total	1874	1329		
Hommes	1231	890		
Femmes	639	438		
Collectifs	4	1		
(*) 545 personnes se sont connectées sans apporter leur contribution				

2. par pays (réponses exploitables)		
France	1281	
Belgique	23	
Espagne	12 (dont des réponses en espagnol)	
Suisse	4	
Autres	9 (9 pays, dont des réponses en anglais)	

3. par département et région en France

Ariège: 64
Aude: 8
Haute-Garonne: 105
Hautes-Pyrénées: 39
Pyrénées Atlantiques: 60
Pyrénées Orientales: 15

Total départements pyrénéens : 291

Rhône-Alpes: 209
PACA: 88
Région parisienne: 161
Autres départements: 749

(NB - les réponses proviennent de la totalité des départements)

4. par catégories socioprofessionnelles		
Agriculteurs et éleveurs :	46	
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises :	49	
Cadres et professions intellectuelles :	471	
Employés:	237	
Ouvriers:	20	
Professions intermédiaires :	163	
Sans activité professionnelle :	258	
Retraités :	77	
Sans indication de profession:	8	

5. par département d'origine des agriculteurs			
Ariège :	24		
Autres départements pyrénéens :	5		
Autres départements français :	17		
Total:	46		

6. par âge		
Moins de 19 ans :	20	
19 à 30 ans :	437	
31 à 40 ans :	304	
41 à 50 ans :	266	
51 à 60 ans :	225	
61 à 70 ans :	58	
71 à 90 ans :	19	

Question 1. Que vous inspire l'ours ? Pourquoi l'ours suscite-t-il votre intérêt ?

Les réponses à cette question remplissent une centaine de pages imprimées. Les commentaires ont donc été abondants de la part des personnes qui ont répondu.

On en retiendra d'abord à ce niveau les qualificatifs positifs largement utilisés pour parler de l'ours :

```
« Animal emblématique des Pyrénées », « l'âme de nos montagnes », « magnifique », « mythique », « symbole de la nature originelle non détruite par l'homme », « il fait partie de notre patrimoine ».
```

Les sentiments qu'il inspire sont « de la sympathie », « de l'admiration », « de la bienveillance », mais aussi « du respect » et aussi « de la crainte ».

L'argumentaire de la nécessité du maintien de la biodiversité est également commenté relativement abondamment :

```
L'ours «c'est le peu de nature sauvage qui nous reste »,
```

- « un animal ayant un rôle important dans l'équilibre écologique des Pyrénées »,
- « un indicateur de la qualité de l'espace dans lequel on vit »,
- « un grand prédateur qui symbolise la qualité d'un écosystème »

A noter quelques commentaires qui font un lien avec la condition humaine... Exemple :

«L'essentiel n'est pas la préservation d'une espèce emblématique, mais l'énergie que nous serons capables d'y mettre pour la sauver, car c'est cette même énergie qui demain nous permettra peut-être de nous sauver nous-mêmes »

Au sein de cet ensemble, une vingtaine de réponses environ ont une tonalité totalement négative, provenant du milieu des éleveurs telles que :

- «Aucun intérêt »,
- « Un danger pour l'avenir de l'élevage en montagne et pour le tourisme »,
- « Craintes, contraintes, problèmes », «Dégâts sur les troupeaux ».

En résumé:

Des appréciations largement positives à propos de l'ours et de l'intérêt qu'il suscite

Question 2. La décision de renforcer la population d'ours bruns dans les Pyrénées a été prise. Que pensez-vous de cette décision ?

La très grande majorité des réactions se déclare favorable à la décision prise, avec des expressions élogieuses qui reviennent fréquemment. Par exemple :

« Une bonne chose », «une excellente décision », «bonne idée », «bravo », «c'est bien », «c'est très bien », «c'est heureux », «c'est une sage décision », « une décision courageuse », «j'approuve », etc. et même quelque fois : «c'est une décision fantastique ».

Quelques nuances dans ces appréciations....

Tout d'abord un regret de la part de certains que cette décision vienne si tard (une dizaine de remarques dans ce sens) :

- « Ce n'est pas trop tôt », « C'est bien mais trop tard », « C'est la moindre des choses et c'est très tardif »,
- « Dommage que l'on ait dû attendre la mort de Canelle pour en arriver là »,
- «Avis positif bien que dernier recours », «Il y a vingt ans que cela aurait dû être fait »

Des intervenants, en nombre à peu près égal aux précédents (une dizaine également), expriment des doutes sur les conditions de réussite dans les conditions actuelles des Pyrénées, regrettant aussi l'absence d'une politique de conservation du patrimoine naturel qui ne fasse pas forcément appel à des introductions extérieures :

- « C'est absurde mais nécessaire. Absurde car une fois de plus il s'agit d'un sauvetage d'espèce et pas d'une conservation en amont »,
- « C'est avant tout la signature d'un échec lamentable là où des pays comparables, voire moins favorisés, ont réussi en Europe »

Remarques à mettre aussi en rapport avec des jugements sur les conditions écologiques pyrénéennes qui selon eux ne sont pas favorables à l'ours et qui manifestent leur pessimisme quant au résultat final :

- « C'est un pis aller qui montre que l'homme fausse le jeu : dans des conditions normales une espèce n'a pas besoin de coup de pouce pour perdurer »
- « C'est un premier pas mais ça ne suffira pas pour sauver la population »
- «Illusoire: l'espace et le milieu naturel sont trop bouleversés sans doute, et malheureusement de façon irréversible »

Deux réactions argumentent contre cet apport de nouveaux ours, qui vont coûter de l'argent et qui vont finir par être tués :

- « Contre. Trop d'argent dépensé, pour finir à coups de fusil »,
- «Il faut déraciner des ours pour les amener ici où ils peuvent être tués!»

Et finalement une remarque hostile à des dépenses de l'argent public pour l'ours :

« Je ne pense pas que l'état des finances de la France permette de soutenir de pareilles fantaisies destinées à l'imaginaire des citadins »

Enfin, une cinquantaine de réponses expriment une opposition déterminée à la décision prise. Retranscription de quelques unes d'entre elles :

- « Je suis contre, vous ne pouvez pas imposer la présence d'un animal à une population qui n'en veut pas »,
- « Décision idiote, décision politique à effet d'annonce », « Décision électoraliste méprisant le monde de la montagne déjà en grande difficulté »,

- «Inutile et dangereuse», «Irresponsable et sans fondement juridique ou scientifique», «Prise à la légère», «Une aberration»,
- « C'est une bêtise, les Pyrénées ne représentent plus un biotope pour l'ours : zones sans promeneurs ou habitants trop réduites »,
- « J'y suis totalement opposé : l'ours a disparu des Pyrénées par incompatibilité avec la présence et les activités humaines »
- « C'est une pure connerie car les personnes qui ont pondu ce truc ne vivent pas à la montagne », « La bêtise n'a pas de limites »

Et il faut mettre ces réactions en écho avec l'opinion de quelques-uns uns qui considèrent qu'il aurait été nécessaire de discuter auparavant avec les populations concernées :

- « Il aurait été judicieux de demander l'avis aux populations concernées situées près du domaine de l'ours et non de demander aux élus »
- « C'est bien mais cette décision doit être prise en concertation avec la population qui vit avec l'ours. A cette seule condition elle sera efficace »
- « C'est une bonne idée. Malheureusement nous sommes en France et l'état de conscience des populations ne le permet pas »

Le clivage apparaît donc important entre la quasi-totalité de ceux qui se sont manifesté via Internet et qui applaudissent et ceux qui sont résolument contre. Les échanges réalisés au cours des Forums de Lavelanet, St-Gaudens et Tarbes incitent à rapprocher cette opposition de celle exprimée par les éleveurs agriculteurs.

L'examen des réponses des personnes qui se réclament de la catégorie «agriculteurs » (46) révèle en effet que le pourcentage de réponses négatives est beaucoup plus élevé que sur l'ensemble des 1329 réponses : 20 commentaires négatifs sur 46 (parmi eux : 29 pyrénéens)

- « C'est une grossière erreur », « Cette décision nuit à la profession et compromet le pastoralisme »,
- « Ce n'est pas adapté à l'avenir de la montagne »,
- «Il s'agit d'une décision électoraliste méprisant le monde de la montagne en déjà grande difficulté »,
- «L'ours, un prédateur : pas possible avec des bêtes en montagne ».
- «A partir du moment où le patrimoine génétique de l'espèce ours des Pyrénées est perdu, le sacrifice demandé aux éleveurs n'est pas justifié »
- « Cette décision est néfaste pour avant tout les éleveurs mais aussi les randonneurs, les villageois qui vivent dans la crainte »,
- « Erreur. Il faut choisir entre l'élevage et l'ours »

Parmi cette catégorie professionnelle des éleveurs cependant, certains argumentent que la cohabitation élevage ours est possible :

- « On n'est pas plus idiots que les italiens ou les espagnols qui eux arrivent à une cohabitation ours et hommes »,
- « Il faut continuer à s'appuyer sur les associations de bergers et éleveurs favorables à la cohabitation ».

En résumé:

Une large adhésion à la décision prise. Quelques avis nuancés quant au caractère tardif de la décision et sur les conditions écologiques du renforcement. Un bloc du « refus » centré sur les éleveurs pyrénéens qui ont répondu, avec cependant une adhésion au principe de cohabitation élevage ours de la part d'éleveurs se réclamant de l'association ADET.

Question 3.a. Pour maintenir l'ours laquelle de ces trois mesures a votre préférence ? : A – Chercher à faire cohabiter l'ours avec les activités humaines en mettant en œuvre des dispositions adaptées : 594

C - Sensibiliser les acteurs et les citoyens à la protection de l'ours afin que chacun prenne ses responsabilités : 371

Pas de réponse : 43

Question 3.b. Laquelle de ces trois mesures rejetez-vous éventuellement :

B. - Créer des réserves où les activités humaines sont limitées :

A – Chercher à faire cohabiter l'ours avec les activités humaines en mettant en œuvre des dispositions adaptées :

B - Créer des réserves où les activités humaines sont limitées : 503

C - Sensibiliser les acteurs et les citoyens à la protection de l'ours afin que chacun prenne ses responsabilités :

Pas de réponse : 481

On remarque d'abord la réponse majoritairement favorable à la recherche d'une cohabitation entre l'ours et les activités humaines (A : environ 45%), et le rejet majoritaire de la création de réserves (B : 59%). Toutefois, de nombreux commentaires considèrent que la mesure A et la mesure C devraient aller de pair (il faut sensibiliser les acteurs et les citoyens pour réussir à faire cohabiter l'ours et les activités humaines). Et quelques-uns uns considèrent aussi que c'est la combinaison des trois mesures qu'il faudrait adopter.

L'opposition majoritaire à la mesure B (créer des réserves) se retrouve assez bien dans la remarque suivante :

« On ne peut cantonner des mammifères de cette taille à des réserves en dehors desquelles ils seraient en danger : il faut réapprendre à vivre avec tous les échelons de la chaîne trophique, y compris les prédateurs supérieurs ».

Ou encore : «Il est quasi impossible de créer des réserves suffisamment spacieuses pour le territoire nécessaire à l'ours. Il faut donc sensibiliser les acteurs et les citoyens à sa protection »

Si l'on examine les réponses des 46 agriculteurs, on observe que contrairement à l'ensemble des réponses une majorité relative se dégage pour la création de réserves :

Mesure A:9; mesure B:18; mesure C:9; pas de réponse:6

La mesure de la création de réserves est majoritaire pour les éleveurs en lien avec leur opposition à l'opération de renforcement :

« Créer des parcs pour les ours afin d'empêcher les dégâts et nuisances qu'ils provoquent ».

Et également 4 d'entre eux se prononcent pour « aucune mesure », accompagnée dans un cas de la remarque :

« Pourquoi n'avez-vous pas proposé cette dernière éventualité ? ».

A noter que 4 autres réponses provenant de personnes «non-agriculteurs » se prononcent de la même manière : « aucune mesure ».

321

On note cependant des commentaires qui soulignent à nouveau que la cohabitation est possible :

«Les éleveurs et bergers ne sont pas tous contre (l'ours) : ça marche déjà » Ou encore qu'il est «quasi-impossible de créer de réserves suffisamment spacieuses pour le territoire nécessaire à l'ours : il faut donc sensibiliser les acteurs et citoyens à sa protection »

En résumé

Une option majoritaire se dégage en faveur de la recherche des conditions de la cohabitation de l'ours avec les activités humaines, mobilisant en outre des actions de sensibilisation des acteurs et des citoyens à la protection de l'ours. On note a contrario un rejet relatif d'une politique de création de réserves où les activités humaines seraient limitées.

Question 3c. Comment souhaiteriez-vous voir la mise en œuvre ?

Encore des commentaires très abondants – environ 80 pages imprimées. La plus grande partie d'entre eux va dans le sens des mesures d'accompagnement figurant dans le dossier sur le renforcement de la population d'ours (non reprises ici).

Il est intéressant de noter les remarques de ceux qui mettent l'accent sur la manière de faire, et tout particulièrement ceux qui insistent sur la nécessité de nouer des liens avec les opposants :

- « Faire des montagnards de réels acteurs du retour de l'ours », «Il faut agir auprès de la population locale afin qu'elle devienne protectrice »,
- « Faire un grand débat afin que l'ours ne focalise pas sur lui tous les malaises du monde agricole en montagne »
- « Coupler l'ensemble des subventions agricoles à l'acceptation d'une faune sauvage ? », « Pourquoi ne pas créer un CAD avec des mesures ours ? »
- «Les bergers, les chasseurs et les habitants doivent prendre conscience que la présence de l'ours peut plus leur apporter que leur nuire »
- «Les principaux opposants à la réintroduction sont les éleveurs et les chasseurs, en tout cas pour certains d'entre eux. Il est donc souhaitable d'entamer une concertation conséquente avec ces acteurs locaux »

L'idée de s'inspirer de l'exemple des autres pays pour être plus efficace est formulée par plusieurs personnes, par exemple :

- « De nombreux pays européens vivent avec des ours dans des pays dits pauvres (Slovaquie, Slovénie). Nous sommes ridicules avec nos tergiversations »,
- « Un échange avec la région des Abruzzes en Italie qui a su concilier le loup avec la vie économique et valoriser les animaux... tous semblent en être fiers »

Plusieurs remarques concernent aussi le Parc National des Pyrénées. Par exemple :

- « Ne pas oublier que le parc des Pyrénées créé pour protéger l'ours avec l'argent des contribuables n'incluait pas les zones à ours »,
- « Il existe déjà un parc naturel des Pyrénées qui ne joue pas son rôle de protection ». Il faudrait selon quelqu'un « étendre son périmètre aux zones forestières à ours ».

En résumé

Une adhésion générale aux mesures proposées. Des remarques aussi qui expriment la nécessité de rencontrer les opposants

Question 4. Pensez-vous que l'Etat doit financer les mesures nécessaires à la cohabitation de l'élevage et de l'ours (indemnisation des dégâts, protection des troupeaux):

OUI : 942 NON : 121 Sans réponse : 266

Avis très majoritairement favorable (88% des réponses) à l'indemnisation des dégâts et au financement des mesures de protection des troupeaux.

Parmi la catégorie « agriculteurs », la majorité pour le financement des mesures par l'Etat est du même ordre de grandeur que parmi l'ensemble des réponses : 37 Oui , 5 Non, 4 sans réponse.

En résumé

Position quasi unanime favorable au financement par l'Etat des mesures

Question 5a. Quelles seraient selon vous les mesures qui devraient être adoptées pour permettre une cohabitation entre l'ours et les troupeaux ?

Les 4 agriculteurs « sans réponse » à la question 4 argumentent logiquement dans leur réponse à cette question 5 qu'ils ne veulent « tout simplement pas d'ours ».

Plusieurs commentaires sont favorables à une concertation avec les éleveurs afin de réunir les conditions d'une cohabitation entre l'ours et les troupeaux déjà formulés à propos de la question 3 :

- « Il faut essayer de dialoguer avec les éleveurs afin de trouver des terrains d'entente » « D'accord mais avec une négociation de tous les gens concernés et notamment les gens qui vivent de la montagne »
- « Tant que des bergers inflexibles, qui ont une fâcheuse tendance à croire que la montagne est à eux seuls, pourriront toute tentative de concertation et de négociation, le maintien de l'ours sera difficile. Chercher à convaincre le plus grand nombre d'entre eux par tous les moyens, laisser faire le temps, et surtout ne jamais léser les éleveurs ou travailler contre eux me paraît être la seule mise en œuvre valable »

Sur le plan technique, les suggestions qui reviennent très fréquemment concernent l'utilisation des chiens patous, le recours à plus de bergers venant en appui de la surveillance des troupeaux, l'aide au pastoralisme et aux éleveurs... mesures qui figurent parmi les propositions faites dans le dossier de concertation sur le programme de renforcement.

Certains soulignent aussi qu'il faudrait des troupeaux plus petits, ce qui faciliterait leur rassemblement dans des enclos de protection pour la nuit. Remarque (de la part de non-éleveurss) à mettre en rapport avec la mise en cause (de la part de non-éleveurs) des orientations actuelles de l'élevage en montagne :

« Les mesures existent déjà et ont prouvé leur efficacité quand elles sont appliquées correctement : gardiennage des troupeaux de taille restreinte, troupeaux rentrés la nuit »

Et une demande pour résumer : «Il faut des subventions qui aillent aux troupeaux gardés et protégés ».

A noter aussi plusieurs réponses – de non-éleveurs – qui considèrent qu'il s'agit là de points techniques, qu'ils ne savent pas : « Je m'en remets aux spécialistes »

En résumé

Une reprise, dans les commentaires, des propositions faites dans le dossier de concertation, même si beaucoup réagissent en se remettant aux spécialistes. Quelques remarques mettent en cause les logiques actuelles d'élevage et souhaitent qu'elles évoluent dans le sens de plus petits troupeaux.

Question 5b. Quelles seraient selon vous les mesures qui devraient être adoptées pour permettre une cohabitation entre l'ours et les ruches ?

Pour cette question des ruches, on note un grand nombre de non-réponses - beaucoup plus que pour le cas des troupeaux - et aussi plusieurs dizaines de réponses du type «Je ne connais pas la situation », «Je ne sais pas ».

Pour ceux qui disent « connaître », la proposition quasi unanime est celle de clôtures électriques autour des ruchers, et aussi peut-être des « ruchers spéciaux », « perchés comme dans tous les pays qui ont des ours ». Revient aussi la remarque du recours à des ruches qui serviraient de leurre pour protéger les ruchers de production.

En résumé

Il ne devrait pas être compliqué de trouver des mesures efficaces de protection des ruches. Des ruches « sauvages » pourraient être utilisées comme « leurre ».

Question 6. Est-ce que selon vous les pratiques et modes d'exploitation de la forêt doivent tenir compte de la présence de l'ours, voire s'y adapter :

OUI : 1208 NON : 121 Sans réponse : 0

Réponse très majoritairement positive. Seuls 9,1 % répondent non. Les commentaires des réponses positives donnent des éléments que l'on retrouve dans le dossier des mesures de renforcement. Plusieurs réponses se déclarent comme n'étant pas compétentes : «A vous de voir »

Les commentaires des 121 « non » sont extrêmement rares et ne permettent pas de connaître les arguments justifiant cette réponse négative.

<u>En résumé</u> : Adhésion générale au principe d'une adaptation de l'exploitation de la forêt à la présence de l'ours

Question 7. Comment rendre compatibles les activités de la chasse et la présence d'une population d'ours ?

A nouveau, cette question suscite beaucoup de commentaires, parmi les plus abondants.

Peut-être aurait-il fallu poser une question fermée du type : « Selon vous la chasse et la présence de l'ours sont-elles compatibles ? ». Spontanément, une trentaine de commentaires déclarent que cette compatibilité est « impossible ».

De nombreuses formulations également pour « *interdire la chasse* » (une vingtaine), ou « *interdire la chasse dans les zones de l'ours* » (plus d'une centaine).

Une suggestion faite : « Une loi qui interdirait de tuer l'ours en position de danger, mais avec la possibilité d'utiliser un pistolet avec des balles tranquillisantes »

On pourrait donc classer les avis concernant la chasse dans les catégories suivantes (non quantifiées) :

- contre le principe même de la chasse (et « le lobby de la chasse » ajoutent certains)
- contre la chasse à l'ours
- contre la chasse dans les territoires à ours
- pour la formation des chasseurs et leur sensibilisation en rapport avec la présence de l'ours, accompagnés d'informations sur la présence de l'ours
- pour la participation des chasseurs à la connaissance et au suivi de l'ours

En résumé

L'image de la chasse est celle d'une activité dangereuse pour l'ours, d'où des mesures d'interdiction ou de restriction, générales ou adaptées à la situation selon les opinions. Des remarques sont favorables aux chasseurs dans la mesure où ils s'impliquent positivement dans les actions favorables à l'ours.

Question 8. La présence de l'ours peut-elle être selon vous un facteur de développement économique et d'activités touristiques pour les régions concernées ?

	Toutes réponses	Réponses des agriculteurs
OUI:	1126	26
NON:	178	16
Sans réponse :	25	4

A nouveau une écrasante majorité en faveur de l'idée des apports positifs potentiels de l'ours pour le développement économique et les activités touristiques (86%). Les arguments avancés évoquent l'image positive de l'ours (voir les réponses à la question 1), l'atout pour l'activité touristique, la labellisation « ours » des produits, l'intérêt grandissant pour l'écotourisme parmi la population.

Comme pour les autres questions, les réponses des 46 agriculteurs ont un profil différent :

OUI: 26 (56%); NON: 16 (35%); sans réponse: 4.

(Parmi les 16 « non », figurent 14 éleveurs de l'Ariège sur 24)

Dans les arguments exprimés par les agriculteurs qui répondent non, on relève leurs désaccords avec les raisons avancées en faveur d'une attractivité pour les touristes :

« C'est le contraire. La preuve est à faire par les demandeurs de la réintroduction ». Tandis que parmi ceux qui se déclarent favorables, on relève à nouveau quelques signes du clivage à l'intérieur de la profession agricole.

En résumé

Une majorité considère que l'ours peut être un très grand atout sur le plan économique et pour les activités touristiques. Opinion qui n'est cependant pas partagée par le groupe des éleveurs de l'Ariège mais à laquelle adhèrent d'autres éleveurs pyrénéens.

Question 9a. De quel type d'information souhaiteriez-vous disposer sur le programme de renforcement ? Pourquoi ?

Une abondance de réponses avec une grande diversité d'appréciations.

« Tout savoir »

Le bilan des expressions indique que ceux qui ont répondu veulent «tout savoir ». C'est la grande majorité des réponses. On souhaite connaître : l'origine des ours, leur nombre et leur sexe (les ourses) ; comment va se passer la réintroduction et où et quand ; quels vont en être les résultats après (où vont les ours une fois lâchés et quelle est leur adaptation à leur nouveau milieu) ; l'évolution de la population ; les accords qui ont été passés avec les différents types d'acteurs (éleveurs, chasseurs et élus principalement) ; la nature et le volume des moyens.

On veut savoir «le détail des mesures », «à peu près tout : où se trouvent les ours, le suivi des naissances, les trajets effectués, les réels dégâts occasionnés... ».

Quelques demandes d'informations sur la génétique des ours introduits avec une insistance sur la préservation de la souche pyrénéenne :

- « Comparaison génétique des individus de souche pyrénéenne et des animaux relâchés »,
- « Veiller à préserver la génétique pyrénéenne » (par exemple commente la personne qui s'exprime ainsi en faisant appel à des technologies de transplantation embryonnaire).

La demande sur les conditions du suivi est fréquente et argumentée. Il est demandé par exemple des éléments « sur l'impact sur le reste de la faune, sur les activités humaines et sur l'attitude des populations locales » après l'introduction de nouveaux ours.

Et il faut faire appel pour cela aux informations scientifiques :

« Une explication claire de la démarche scientifique qui sous-tend ce projet et des mesures concrètes qui sont envisagées pour le mener à bien ».

Il faudrait mobiliser aussi les informations sur des études faites dans d'autres pays, remarque déjà exprimée par ailleurs mais formulée ici par un espagnol :

« Documentos técnicos, noticias sobre el seguimiento, trabajo de los biologicos, sociologos, educadores y casos similares en otros paises ».

Quelques rares intervenants seulement disent qu'ils ne sont demandeurs d'aucune information : « C'est une affaire de spécialistes »

L'information comme moyen de protection

Plusieurs argumentent en faveur d'une information considérée comme constituant une protection pour les ours :

- « Le seul moyen de protéger les oursons est peut-être de mettre le grand public de leur côté... en temps réel »,
- « Pour que cela marche, il faut de la transparence et de la lisibilité »,
- « Plus on sait, plus on adhère (ou non), plus l'ours a des chances de vivre »,
- « Montrer leur vie, leurs amours... C'est en apprenant à mieux les connaître que nous les protégerons ».

De la curiosité aussi pour «le mode de vie de l'ours brun ».

Il faut « de la transparence », c'est un des mots-clés, car selon certains « la rétention d'information favorise la paranoïa dans la population locale » :

- « Pour que le renforcement se passe dans un climat apaisé, il est essentiel que tout le monde soit informé au mieux ».
- « Nous souhaitons la plus grande transparence à tout moment, pas un aller-retour bilatéral entre des partenaires et l'Etat mais une mise sur la table de tous les arguments avec possibilité pour chacun d'en prendre connaissance et de faire connaître à tous ses réponses ».

Une remarque résume cet état d'esprit :

« Par le passé, la question de l'ours a été une affaire de spécialistes qui gardaient toutes les informations pour eux. Dans une certaine mesure, le fait d'adopter la culture anglo-saxonne de partager les informations serait la bienvenue »

En appui à ce besoin d'information, un internaute anglophone argumente en faveur d'une éducation des enfants à l'école comme le meilleur moyen de ne pas céder au sentiment de peur:

« Education is the only way. We are ignorant and let fear take over. We should educate the young at school – they are future and hope »

Mais faut-il vraiment tout savoir. Une information diffusée sans tri et sans distinction des destinataires ne présente-t-elle pas des dangers? Ainsi, certains considèrent qu'il faut faire la distinction entre «l'information technique (dynamique de la population...) pour la population cible des personnes déjà conscientes de la nécessité de ces programmes et intéressées par ces aspects techniques, et les informations grand public ».

Faut-il avoir des informations sur la localisation des ours ? Par rapport à ceux qui disent qu'il faudrait savoir où est l'ours, deux points de vue complémentaires s'expriment : d'une part savoir quel est le secteur où se trouve l'ours, mais réserver les informations précises de localisation aux personnes les plus concernées professionnellement :

« Les informations sur les localisations d'ours devraient être plus fréquentes tout en restant abstraites sur les localisations précises ».

Les dimensions sociales de l'opération

Des remarques récurrentes concernent la nécessité d'une information sur les conditions dans lesquelles la cohabitation est réalisée entre l'ours et l'homme (en quelque sorte «un bilan social»). Ainsi, il est demandé «un tableau de bord de l'action avec sa composante biologique et sociale», ou encore une information sur «l'état des concertations, sur qui est contre, qui est contre ».

« Je souhaite être tenu au courant de l'évolution de la cohabitation entre bergers et ours ».

Et dans ce qu'on pourrait appeler un «bilan social» du programme de renforcement de la population d'ours, on inclut aussi le nombre d'emplois créés :

« Des emplois vont-ils être créés ? Si oui ; quels genres d'emplois ? Combien ? »

Il faut être également informé sur le succès ou non de l'opération, et sur le degré d'acceptation par les habitants locaux. C'est notamment l'opinion émise par un internaute hispanophone :

« Es interesante saber si el programa tiene éxito, y el grado de aceptacion de los habitantes de las zonas aceptadas ».

Et justement, quelqu'un demande à «être informé des modalités d'association des espagnols ».

Les aides financières et leurs destinataires

Des demandes aussi sur la dimension budgétaire de l'opération;

« Quel budget est employé ? Est-il suffisant pour couvrir le projet à terme ? », «Le contribuable contribue au financement. Il est donc logique qu'il soit informé du programme et ait un droit de regard sur la façon dont il se déroule »

Des demandes aussi sur l'affectation des aides, avec des mises en cause plus ou moins explicites sur les avantages dont bénéficieraient les éleveurs :

« Des informations sur les réelles aides de telle sorte que le public prenne aussi conscience que les gens qui se plaignent par principe ne sont pas lésés ».

On évoque à ce propos le fait que « on rembourse souvent mieux les brebis tuées par les ours et les loups que si l'éleveur les vendait ».

Cela va jusqu'à des demandes de clarification quant aux subventions jusqu'à présent distribuées :

« Exposer au grand jour et clairement les subventions que touchent les bergers et les organismes tels que l'IPHB »

La question de l'élevage à nouveau

Les éleveurs opposants s'expriment aussi en réponse à cette question des informations.

« Pas de demande d'infos puisque rejet du projet de réintroduction »

« Il ne s'agit pas d'obtenir des informations sur ce programme mais plutôt de débattre de son utilité et de son acceptation au sein des populations concernées (pastoraux) » L'un d'entre eux demande qu'on lui donne « des informations sur les raisons de cette réintroduction qui est incompatible avec toutes les activités montagnardes ».

Et même l'un d'entre eux, avec un certain humour, «souhaiterait des informations sur un programme d'abandon de la présence de l'ours dans nos montagnes ».

Toutefois, tel un dialogue par Web interposé, un autre éleveur demande «que les bergers favorables aient une tribune publique pour se faire entendre »

En résumé

Une question qui a suscité un très grand nombre de commentaires argumentés. Les internautes expriment un grand besoin de connaissances sur les conditions du renforcement de la population d'ours, mettent le doigt sur le rôle de l'information et de la transparence comme condition de réussite de l'opération, manifestent leur intérêt pour les concertations en vue d'une cohabitation homme ours, voudraient connaître les aspects budgétaires de l'opération. Mais on note aussi des nuances quant à l'intérêt de tout savoir sur les localisations des ours.

Question 9b. Sous quelle for	rme ? (plusieurs réponses possibles)	
Presse écrite :	921	
Télévision:	151	
Internet:	104	
Documentation (services pub	lics, mairies): 7	
Débats publics :	41	
Total:	1224	

La presse écrite recueille d'adhésion majoritaire des trois quarts des réponses, largement devant la télévision.

En ce qui concerne Internet, plusieurs réponses sont favorables à la consultation telle qu'elle se déroule par cette voix, mais il faut aussi mentionner une remarque mettant en garde contre une interprétation purement statistique des réactions qui mettrait en évidence le l'opinion minoritaire des éleveurs :

« Cette concertation à laquelle je réponds se fait par le biais d'internet. Or mon oncle berger ne possède pas d'ordinateur. Il n'est pas au courant de la concertation. Il ne donnera donc pas son avis. Or il est le premier concerné. Combien de bergers montagnards sont dans ce cas et n'ont pas la possibilité matérielle de participer à la concertation »

En résumé:

Priorité à l'information via la presse écrite

Question 10. Jugez-vous nécessaire que le programme de renforcement de la population d'ours fasse dans l'avenir l'objet d'une concertation entre les différentes parties concernées ?

	Toutes réponses	Réponses des agriculteurs	
OUI:	1133	34	
NON:	148	5	
Sans réponse :	48	7	

Pour cette question, à nouveau une grande diversité de commentaires

La nécessité de la concertation

Profil similaire des réponses entre les agriculteurs et l'ensemble des réponses : 88% sont en faveur d'une concertation entre les différentes parties concernées (les 5 « non » sont Ariégeois).

- « Comme tout projet de cette ampleur, une concertation entre toutes les parties concernées est importante afin de construire un projet durable »
- « Une action telle que celle-ci engendre de nombreuses réactions souvent conflictuelles auxquelles on ne peut répondre que par le dialogue et la concertation »

On entend bien, dans les réponses, des partisans de l'ours exprimer du scepticisme quant à l'intérêt du débat et de la concertation :

- «Le problème c'est que ce qui c'est ce qui s'est déjà passé et ça n'a mené à rien »
- « Chacun va rester sur ses positions et les choses ne vont pas avancer »
- « Vous aurez toujours l'opposition des éleveurs et aucune démarche constructive ne pourra avoir lieu »
- « Pourquoi discuter alors que la France a ratifié tous les traités sur la Protection de l'Environnement ? »

Mais plus nombreux sont ceux qui appellent à la recherche d'un consensus pour sortir du blocage :

- « Associer les acteurs du pastoralisme aux débats pour faire comprendre le risque de disparition de l'espèce »
- « Des réunions de concertation avec les éleveurs et les chasseurs (...) pour recenser les craintes ou les besoins, y répondre autant que possible via des interlocuteurs adaptés »
- « Le meilleur moyen d'y arriver reste de rendre acteurs toutes les parties : opposants / défenseurs »
- « Il faut dialoguer en plaçant les populations vulnérables au cœur du dispositif »
- « Si la réintroduction est considérée comme subie ou réalisée de force elle aura peu de chances de réussir. »
- « C'est une évidence... les pro ours ne passerons pas en force. Il faut impliquer tous les acteurs locaux »
- « Des rencontres et dialogues annuels aboutissant à une gestion commune du Pays de l'Ours entre les associations représentant les animaux, les écologistes, les éleveurs, chasseurs, guides touristiques, etc. »

Même si certains mettent des conditions en préalable :

- «A condition que cela ne serve pas à enterrer le projet »
- «A condition que la majorité silencieuse puisse s'exprimer librement »
- «A condition que le débat aille vers la protection et le renforcement »
- « A condition que les parties concernées partent du principe que l'ours doit être sauvé à tout prix »
- «A condition que les parties concernées soient d'intérêt public (la chasse n'est pas d'intérêt public, ni les motos »
- « Il faudrait que les adversaires de l'ours acceptent de dialoguer et cessent de partir en guerre sans rien écouter »

Comment conduire la concertation et dans quel état d'esprit

Il y a d'abord l'état d'esprit de la concertation, par exemple : « Emporter l'adhésion des populations en mettant en valeur les aspects positifs » Pourtant :

- «Il faut écouter ce que disent les gens et non faire semblant » et aussi « laisser travailler les hommes de terrain maintenant »
- « Il faut parier sur l'intelligence des populations locales! »
- «L'ours ne vivra dans les Pyrénées que s'il est accepté par la population locale. Laissons du temps au temps. La nouvelle génération appréhende l'ours différemment »

Il est très souvent question des éleveurs... y compris de la part de non-éleveurs :

- « Il faut des réunions, des démonstrations (du travail du berger et des patous) et un calendrier précis. Il est dangereux de laisser à l'écart des acteurs qui peuvent être intéressés de près comme de loin par une telle démarche ; Ils peuvent facilement nourrir ensuite des rancœurs et avoir l'impression qu'on ne porte pas d'intérêt à leurs avis »
- « Il faut que les gens qui sont pour la réintroduction comprennent les problèmes que les gens, comme les bergers, rencontrent à cause de l'ours. Avec plus de compréhension de la part de chacun, je pense que le débat peut avancer »
- « Il faut que les groupes opposés actuellement au projet y trouvent un intérêt réel et donc proposer des mesures de promotion et de soutien de ces activités (notamment le pastoralisme) »

Il y a une certaine conscience de l'importance à accorder aux personnes qui s'engageront dans un tel processus :

- « Avec beaucoup de gens qui connaissent l'ours »
- «Avec l'aide de médiateurs afin que la concertation soit réelle et que chacun s'approprie le programme »
- «Avec des gens diplomates»

S'expriment quelques doutes vis-à-vis des élus pour mener à bien ce genre de concertation :

- « Comme l'a prouvé l'IPHB, la gestion du patrimoine national par les élus locaux est source de discorde »
- « Concertation certes, mais en ne laissant pas les débats s'enliser entre fanatiques ou politiciens locaux »
- « En réunissant tous les acteurs dont les éleveurs. En se calmant, en discutant et en reconnaissant sa mauvaise foi, aussi bien du côté des éleveurs que des trop fervents protecteurs de l'ours et des politiques assoiffés d'électeurs qui font finalement plus de mal au projet qu'autre chose »

Les formes de la concertation

L'échelle à laquelle le débat doit se nouer n'est pas si évident que cela :

« Pourquoi pas un référendum des populations locales ? »...

Alors que quelqu'un suggère de faire appel à la Commission Nationale de Débat Public pour un débat « d'envergure nationale et non pyrénéenne (à moins que l'on revienne aux républiques des Pyrénées) »

Non, commente comme un écho quelqu'un :

«Le plus important, sans organiser de débat public au sens juridique du terme, est d'en retenir l'esprit : les réunions et rencontres, des plus petites aux plus grandes doivent permettre d'échange d'arguments rationnels, étayés. Il est probable qu'une multiplication de petites réunions bien préparées sera plus payante que des grand messes »

Un agriculteur demande que se tiennent des «Forums citoyens concernés réunis périodiquement avec présentation et discussion contradictoire des mesures, des moyens mis en œuvre, des conditions de concurrence entre divers acteurs possibles pour l'attribution des responsabilités et des crédits ».

Diverses formes sont effectivement envisagées pour cette concertation consultative. Inventaire :

- « Un comité de pilotage ou un groupe de travail permanent qui regrouperait les associations et les administrations »
- « Une sorte de conseil régional pour la faune et la flore dans les Pyrénées »
- « Un forum annuel avec l'aide du Parc National des Pyrénées »
- « Une instance réunissant les acteurs (professionnels et associations, etc.) et des services de l'Etat qui font le suivi et ont les compétences techniques. Le risque à éviter étant l'instrumentalisation politique (locale, régionale) de ce sujet »
- « Un organisme qui a l'image de l'IPHB regrouperait responsables socioéconomiques, associations de protection de la nature, Etat, collectivités locales... devraient définir et évaluer différentes phases »
- « Avec tous les moyens possibles (groupes d'étude et de travail, débats, journées d'information, collecte des avis comme par ce questionnaire Internet », « Ce type d'enquête me semble correct »

Cependant, plusieurs remarques critiques concernent l'IPHB. Par exemple :

- « La concertation a montré ses limites avec l'IPHB »,
- « L'IPHB a dix ans et pendant ces dix ans, dix ours de la souche pyrénéenne ont disparu »,
- « L'IPHB n'a plus sa place car, malgré tout l'argent qui lui a été attribuée, elle n'a fait qu'assister au déclin et aux morts violentes de plusieurs ours »

Quelques-uns uns se préoccupent du statut de tels débats et concluent qu'il faudrait prendre l'option d'avis consultatifs :

- « La concertation est nécessaire mais il arrive un moment où les décisions doivent être prises. C'est le cas actuellement. Il faut continuer »
- « Oui à la concertation, mais la présence de l'ours n'est pas à négocier »

Et, pour finir, une suggestion pratique pour nouer le dialogue :

« Une table, des chaises... et une bouteille de vin rouge »

En résumé

Encore une question qui suscité beaucoup de remarques avec des tonalités diverses. Globalement s'exprime l'idée que la nécessité d'une concertation s'impose et qu'il faut sortir du blocage avec les éleveurs et les acteurs locaux. Ceci n'est pas sans scepticisme de la part de certains quant au résultat. Une voie possible pour d'autres : dégager l'intérêt positif de l'ours pour tous.

Question 11. Quel serait pour vous le critère qui témoignerait que l'opération est réussie dans son ensemble ?

De manière significative, les réponses se réfèrent à deux registres. Le premier concerne la population d'ours elle-même, avec ses caractéristiques biologiques et les indicateurs scientifiques. Le deuxième concerne la dimension sociale de l'opération de renforcement, c'est-à-dire la participation ou non de tous les acteurs à la réussite biologique.

Concernant les indicateurs biologiques et scientifiques de la réussite de l'opération, il s'agit d'abord de la réalisation de «naissances» et de «l'augmentation de la population d'ours», de l'accroissement naturel de la population:

«L'opération de renforcement sera un succès le jour où la population d'ours (1) augmentera de façon significative naturellement, sans nouveaux apports, et (2) recolonisera les zones abandonnées suite à la régression de la population ces 50 dernières années »

Mais des commentaires, dont la fréquence est à peu près similaire à ceux concernant la réussite biologique, et souvent liés à ceux-ci, insistent sur l'indicateur d'acceptation sociale :

- «Acceptation par les populations locales », «Absence de conflits entre les différents acteurs », «Adhésion des populations locales à ce programme (par sondages ?) »,
- « Une présence de l'ours sans drames », «La paix sociale dans les vallées »,
- « La partie sera gagnée le jour où les populations locales comprendront que l'ours est une richesse à préserver »,
- «Le critère serait que tous les acteurs puissent discuter ensemble de manière plus raisonnée »
- « Que tout le monde soit fier d'avoir réussi à conserver l'ours et que tous les protagonistes se serrent la main d'avoir réussi ensemble »

On peut aussi retenir l'idée qu'un indicateur de réussite est aussi celui de l'évolution des mentalités :

- « Réussir à convaincre les gens »,
- «La prise de conscience de l'intérêt et du rôle de la présence d'ours par les populations locales est le critère majeur du succès »
- « Il faut que culturellement tous les pyrénéens se sentent invités par l'ours dans ses montagnes et qu'ils soient fiers de cette réussite »
- « Un changement des mentalités envers l'ours serait déjà un bon critère de réussite »
- « Que l'ours ne soit plus diabolisé. Ce serait une preuve de changement de mentalité, nécessaire à une résolution pacifique et raisonnée des problèmes »

Quelques éleveurs opposants se manifestent en formulant ce que serait pour eux une réussite :

- «La prise de conscience par les pouvoirs publics que ce renforcement est néfaste au développement du pastoralisme pyrénéen, dernier bastion écologique dans les Pyrénées »
- « Qu'elle se solde par un échec. Si c'était le cas, les initiateurs de cette lamentable affaire se seront évanouis dans la nature »
- « Tous morts », «Annulation de l'opération = victoire »
- « Une dizaine d'ours, pas plus »

Pourtant, il est souvent question de la nécessité de l'adhésion des éleveurs :

- « Voir les bergers et éleveurs admettre que beaucoup de craintes étaient finalement injustifiées », «Acceptation grandissante par les éleveurs »,
- «Le critère qui témoignerait que l'opération est un succès serait que la majorité des bergers et éleveurs l'acceptent, qu'ils ne parlent plus de l'ours comme de leur ennemi, qu'ils ne cherchent plus à lui nuire, ne souhaitent plus sa mort, qu'ils n'en aient plus peur »

Non seulement qu'ils acceptent l'ours, mais même qu'ils recherchent des solutions pour l'ours et y trouvent de l'intérêt:

- «L'implication des opposants à trouver des solutions pour la cohabitation »
- «Lorsque les bergers auront fait la paix avec l'ours, il sera définitivement réhabilité»
- « Que de plus en plus d'éleveurs trouvent leur avantage dans cette opération »
- « Que les éleveurs aient deux travails, éleveur et guide nature à la rencontre de la grande faune de nos montagnes »

Un appel à la discussion de la part d'un éleveur :

« Une authentique discussion qui ne se résume pas à des propos d'internautes qui n'ont pas idée de la difficulté du travail en montagne (je les invite à venir faire les foins avec nous l'été sur les terrains accidentés) »

Il est aussi un peu question des chasseurs. On leur demande par exemple d'avoir une sensibilité écologique plus développée (« *Amplification de la sensibilité environnementale des chasseurs* ») et aussi de renoncer à tuer des ours :

- « Absence de braconnage sur l'ours »,
- « Surtout que plus aucun ours ne soit abattu de façon délibérée comme ça été le cas à chaque fois »,
- « Que l'ours ne soit plus tiré par les chasseurs »

Et rarement, on évoque la réussite que seraient des retombées économiques via le tourisme :

- « Un tourisme intelligent en expansion »
- «Les Pyrénées deviennent une destination touristique connue pour sa faune »

En résumé :

Deux types de critères sont mis en avant. D'une part des critères de nature biologique et technique sur les ours eux-mêmes et sur l'évolution de leur population. D'autre part des indicateurs qui concernent l'acceptation sociale de l'ours.